

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
SERVICE COMPLIANCE INTERMEDIATION ARCHIVAGE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2023

P.V. n° 129
Dossier n° 16

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération – PV113-3 prise en Conseil d'administration le 22 mars 2021 relative à la mise en place d'un collège de référents déontologue, laïcité et alerte éthique,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration relatif à l'autorisation de signer une convention avec le Centre de gestion de Seine-et-Marne pour l'externalisation de la mission des référents, déontologue, laïcité et alerte éthique,

VU la présentation, pour information, au Comité social territorial en date du 22 septembre 2023,

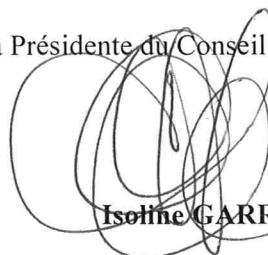
VU la présentation, pour information, au Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 22 septembre 2023,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'approuver le principe d'externalisation de cette mission au centre de gestion ;
- De m'autoriser à signer la convention.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU